

Master Droit de l'administration et de la justice

Par **Paantoufle**, le 25/01/2016 à 15:45

Bonjour, je suis à la fac de Clermont-Ferrand et aucun Master ne m'attire spécifiquement hormis ce master "droit de l'administration et de la justice" qui est très général vu qu'il offre la mention droit privé et droit public.

De ce fait, comme je veux tenter l'ENM, ce master me semble être le mieux pour avoir un peu tous les sujets en vue. Cependant, si j'échoue au concours d'entrée (ce qui est bien probable), que faire avec ce genre de master général?

Ce genre de master n'offre aucune spécificité, de ce fait je connaîtrai la "surface" de toutes les matières sans jamais les avoir approfondies, et je peux donc être "handicapée" par rapport aux étudiants "spécialisées".

Qu'en pensez-vous? Est-ce un bon choix?

Par **Herodote**, le 25/01/2016 à 17:16

Bonjour,

Tu as posté deux sujets, donc je vais te répondre pour les deux sujets ici.

Quant au Master. Premièrement, patience. Tu es en L1, tu as largement le temps de voir venir. Le droit ne se découvre, pour ce qu'il est vraiment, qu'en L2 (c'est du moins mon avis).

C'est là vraiment que l'on commence à trouver ses affinités. Donc il est absurde de vouloir décider d'un M2 dès la L1. Le choix se fait au plus tôt en L3, lorsque l'on choisit son M1 (qui peut être généraliste ou plus spécialisé en vue d'un M2 spécialisé), mais certainement pas avant.

Quant à ce M2 précisément. Tu le sens toi-même, faire ce genre de M2 est risqué. Il prétend préparer au concours, mais aucun M2 ne le fait parfaitement (certains mieux que d'autres, certes), vu la taille du programme. Il est je crois plus intéressant d'approfondir certains domaines que de prétendre tout voir de manière superficielle.

Il est donc tout à fait envisageable de prendre une mention plus porteuse sur le marché du travail tout en préparant par ailleurs le concours (ce qui à le mérite d'offrir un plan B).

Il peut aussi être intéressant d'aller voir du côté des IEP qui recrutent en master et constituent

d'excellentes préparations (particulièrement celui de Paris qui dispose d'un Master de droit dédié, particulièrement efficace). Autrement, l'essentiel des étudiants admis disposent d'un master de type droit privé général, de droit pénal ou de procédure ou encore d'un diplôme d'IEP.

Quant au concours, il est certainement accessible. Il demeure néanmoins très difficile d'accès. En ce moment, le nombre de places offertes est élevé (+ de 200 pour le concours étudiant, ce qui est exceptionnel pour un concours de ce niveau), mais le nombre de candidats l'est aussi.

Les recrutements vont demeurer importants pendant un certain temps (c'est du moins le projet de la chancellerie et de l'actuel garde des sceaux), eu égard aux besoins de recrutements face au nombre de départs à la retraite. Cela permet donc de se projeter avec une certaine sérénité.

C'est un concours qui nécessite d'être (très) bien préparé, ce qui explique que beaucoup d'étudiants prennent un an pour s'y consacrer exclusivement, ce généralement après le M2.

Outre la maîtrise de l'essentiel de la matière juridique, tant en droit privé qu'en droit public, il est également important de disposer d'une bonne culture générale. Cela étant, c'est un concours qui repose avant tout sur une maîtrise de la méthodologie des épreuves.

Je pense que tu n'as pas à t'angoisser. Travaille tes matières de droit sérieusement (le programme de la licence constitue l'essentiel du programme du concours, donc il est préférable d'avoir des bases solides), et pense à élargir tes horizons culturellement (actualité, activités culturelles, lectures en sciences humaines, etc.).

Essaye de trouver un stage en juridiction (pas nécessairement cette année. C'est difficile d'en trouver, surtout en licence, mais c'est indispensable pour confirmer que c'est ce que l'on a envie de faire).

C'est aussi un moyen de faire la part des choses entre l'image fantasmée que l'on peut avoir de la fonction de magistrat et sa réalité, moins sexy.

Tu trouveras toutes les informations dont tu peux avoir besoin sur le site officiel de l'école:
<http://www.enm.justice.fr/>

Le mot de la fin, c'est qu'il ne faut jamais s'auto-censurer. Il faut faire de son mieux et tenter sa chance pour ne pas avoir de regrets.

Par **Paantoufle**, le **25/01/2016 à 21:27**

Merci pour ta réponse. Je m'étais déjà pas mal renseignée sur le concours de l'ENM et le métier de magistrat en lui-même.

C'est sûr que pour le moment je ne m'angoisse pas parce que j'ai encore le temps de réfléchir à ce que je veux faire (peut-être que je changerai d'avis d'ici-là) mais je commençais déjà à regarder ce que ma fac proposait en Master. Malheureusement elle ne propose aucun master

"droit privé" ou "droit pénal" ni "carrière judiciaire" comme on peut le voir dans d'autres facs.

Je me renseignerai sur les IEP, et je changerai peut-être de fac d'ici là pour faire un Master qui peut m'intéresser et qui peut m'ouvrir des portes pour mon "plan B".

Mais j'ai le temps! Merci beaucoup ;)